

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**ARRONDISSEMENT DE VIENNE**  
**Canton de L'Isle d'Abeau**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°2020-32**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 15  
Présents : 14  
Pouvoir : 00  
Votants : 14

L'an deux mil vingt  
Le 03 juillet à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation 29 juin 2020

**OBJET : DESIGNATION D'UN REFERENT « AMBROISIE »**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, PASCALE CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

**ABSENT** : Benoist CHAMARAUD

**Secrétaire de séance** : BERTHIER Marcel

M. le Maire explique au conseil municipal que la communauté de communes a engagé une action de lutte contre l'ambrosie dans les terres agricoles avec le concours de la chambre d'agriculture.

Cette action s'appuie sur le réseau des référents « Ambrosie » dont le préfet a demandé la désignation depuis février 2012.

Monsieur le Maire propose la nomination d'un référent ambrosie pour la commune de Tramolé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**DESIGNE**, Monsieur Maurice BONNET-PIRON comme référent « Ambrosie » pour la commune de Tramolé.

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE  
Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché  
Fait à TRAMOLÉ le :